



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

magistrats

Question écrite n° 17678

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'effectif des juges des enfants dans les juridictions. Il souhaite connaître avec précision, par juridiction, au 1er septembre 1998, les postes théoriques, les postes effectivement occupés et les magistrats en congé occupant ces postes.

Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire qu'il attache la plus haute importance aux conditions de fonctionnement de la justice des mineurs et qu'il lui apparaît nécessaire de l'améliorer en lui affectant des moyens nouveaux. L'effectif budgétaire des juges des enfants, au 1er septembre 1998, est de 329 emplois répartis dans les tribunaux de grande instance selon le tableau suivant. Par décret du 30 juin dernier, 19 nouveaux emplois de juges des enfants ont été créés dans les juridictions figurant en grisé dans ce tableau. Actuellement, 13 de ces emplois sont vacants, la Chancellerie s'attache à les pourvoir. Cet effort sera poursuivi dans le cadre des prochains exercices budgétaires. (Voir tableau dans JO correspondant).

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17678

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 1998, page 4106

Réponse publiée le : 4 janvier 1999, page 105